

COMPTE-RENDU DU CTL DU 13 NOVEMBRE 2019



**Contre, le projet du Nouveau Réseau de Proximité,
tel qu'il est présenté actuellement,
la CFTC Loir et Cher
n'a pas siégé lors de la première convocation,
mais a siégé le mercredi 13/11/2019, en deuxième convocation.
Effectivement, étant un syndicat réformiste, nous nous inscrivons
contre la politique de la chaise vide
et nous vous devons de vous informer et ainsi porter vos voix lors des CTL.**

La CFTC DGFIP Loir et Cher a fait part de ses inquiétudes, de ses remarques et au vu du débat s'est inscrite **contre tous les projets**.

Effectivement, concernant celui du transfert des activités de la trésorerie de Mondoubleau vers la Trésorerie de Vendôme et le SIP de Vendôme, la Direction prône la bonne entente avec les Ordonnateurs avec une mise en place de 2 permanences et un accueil sur RDV, répartis entre la MSAP et la Trésorerie.

Ce système a vocation de palliatif en attendant la mise en place du dispositif de paiement auprès des buralistes, **soit à terme des permanences sans numéraire**.

Aussi, la CFTC a demandé que l'Agent en place à Mondoubleau, bénéficie d'un accompagnement humain et constructif.

Dans le cadre de la création d'un service de Gestion Comptable et le projet de mise en place d'un conseiller aux décideurs locaux, la CFTC a soulevé le manque de lisibilité relatives à leurs missions ; ainsi que celles concernant l'organisation de service partagé entre ordonnateurs et SGC.

La Direction reste confiante quant au déroulement théorique vu par Bercy.

Sylvie Robineau et Sylvie Desbatis
Représentantes CFTC DGFIP
Comité Technique Locale



COMPTE-RENDU DU CTL DU 13 NOVEMBRE 2019



Néanmoins, la CFTC Loir et Cher ne partage pas l'enthousiasme de la Direction et sait qu'entre la théorie et la pratique, il y a souvent plus d'une incohérence ...
La CFTC Loir et Cher très attachée au condition de vie au travail restera vigilante concernant l'impact qu'aura ces projets sur la vie des Agents !

La CFTC Loir et Cher s'inscrit « CONTRE » tous ces projets et estime, malgré l'engouement de la Direction a concrétisé les doléances de Bercy, qu'il reste beaucoup de zones d'ombres.

Actuellement, le dispositif « Buraliste » est en cours de mis en place.
18 départements seront expérimentateurs et définiront le processus.

De plus, la CFTC Loir et Cher revendique de conserver la séparation Ordonnateur Comptable qui reste un pilier de notre transparence comptable.

Aussi, la CFTC Loir et Cher ne veut pas d'un service « low cost », s'inquiète de l'avenir de nos missions ainsi que de la qualité de notre service rendu à nos usagers et de la marginalisation à court terme d'une partie de la société.

Sylvie Robineau et Sylvie Desbatis
Représentantes CFTC DGFIP
Comité Technique Locale

